

Introduction

Les *lampes de cimetière*, *fanaux* ou *lanternes des morts* ont donné lieu à maints travaux archéologiques de fouilles, recensements et à de très nombreux rapports ou publications. On a cherché et l'on cherche encore à comprendre *l'origine* et *l'objet* de ces monuments particulièrement nombreux dans le Centre-Ouest de la France et indiscutablement liés à l'histoire religieuse du pays. Pourquoi les trouve-t-on en grand nombre dans cette région plutôt qu'ailleurs ? Que sont-ils vraiment ? Des *croix hosannières*, des *lanternes des morts* ou des *fanaux* éclairant aussi les *vivants* ? Que nous disent-ils aujourd'hui ? La réponse à ces questions n'est toujours pas évidente. Elle passe sans doute encore par des études de terrain aussi bien que par une relecture attentive des documents d'archives.

C'est pourquoi il nous a semblé utile d'examiner en détail le cas typique de la *lanterne des morts* d'Antigny, petite bourgade centrée sur un vaste territoire communal et située non loin de Saint Savin, dans le département de la Vienne. La ville de Saint Savin est elle-même réputée pour son abbaye et ses fresques du XII^e siècle.

Dans les chapitres qui suivent, on présente un historique de notes, comptes-rendus et exposés concernant la lanterne d'Antigny et sa restauration à la fin du XIX^e siècle. Le champ d'investigation a été étendu aux autres fanaux recensés dans la proche région d'Antigny, le Centre-Ouest de la France, en France et à l'Etranger, toujours dans l'ordre chronologique, car il s'agit de documents glanés dans les archives du XIX^e siècle jusqu'à nos jours.

On termine cette présentation en donnant les conclusions qu'en tirent aujourd'hui des personnalités autorisées, conclusions provisoires concernant cet ensemble de monuments.

Enfin, on trouvera en appendice un plan sommaire de la présentation et quelques clichés photographiques de la Lanterne d'Antigny (Vienne) ainsi que le sommaire du présent document.

Fanal d'Antigny.

*Extrait du Cours d'Antiquités Monumentales,
p. 325-327 de M. de Caumont, 1831.*

... Le fanal que j'ai dessiné à Antigny, département de la Vienne, est moins ancien que celui de Fenioux (Charente) et paraît de la fin du XIII^e siècle ; il se trouve au milieu d'une place située en avant de l'église paroissiale, et qui avait évidemment fait partie de l'ancien cimetière car elle est en quelque sorte pavée de cercueils qui se montrent presque partout à rase terre, la plupart dépourvus de leur couvercle. Rien de plus intéressant que ce champ de sépulture dont les cercueils sont orientés et disposés en ligne, comme dans ceux que nous avons déjà cités. Une route, fort ancienne, passe assez près de l'église et du cimetière d'Antigny.

Le fanal d'Antigny n'est pas cylindrique, comme le précédent (Fenioux). Il est carré (voir dessins et clichés ci-dessous), décoré sur les angles de petites colonnettes dont les bases ornées de pattes annoncent le XIII^e siècle. Comme vous pouvez le voir par mon dessin, un autel en pierre a été ménagé sur le socle qui porte cette colonne; on y parvient aujourd'hui par un escalier de trois marches qui doit être moins ancien que la pyramide. La largeur de l'autel est de 1 mètre 09 et la profondeur de la table de 55 cm. La colonne quadrangulaire qui s'élève au-dessus de l'autel a, sur chaque face à partir de sa base, 88 cm, y comprises les colonnettes angulaires ; la hauteur totale du monument peut être de 6 à 7 mètres¹. Son toit quadrangulaire, taillé en carène de navire était primitivement surmonté d'une croix en pierre qui est tombée.

Quatre fenêtres carrées orientées est-ouest et nord- sud, s'ouvrent au-dessous de ce toit, au sommet de l'édifice ; c'était là qu'on plaçait autrefois le fanal. Pour monter jusque-là, à l'intérieur de la colonne creuse il fallait grimper comme le font les ramoneurs dans les cheminées ; quelques trous dans les pierres pouvaient d'ailleurs faciliter cette ascension. La porte qui servait à s'introduire dans le corps de la colonne est percée du côté du nord, presque au niveau de la table de l'autel ; elle n'a que 21 pouces de hauteur sur 13 pouces de largeur ; vraisemblablement elle était fermée au moyen d'une porte en bois.

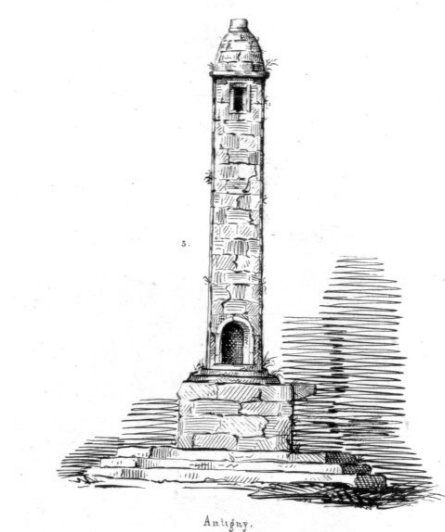
L'autel accolé au fanal d'Antigny nous prouve que dans certaines circonstances on disait la messe au pied de ces pyramides ; c'est un des plus complets que nous ayons visités, puisqu'il n'y manque que la croix qui formait le couronnement. Voici dans différentes versions des reproductions de la lanterne dessinées avant son déplacement définitif de 1881 :

¹ J'ai cru remarquer que la colonne penche un peu du côté du sud, néanmoins sa solidité ne paraît nullement compromise.

1 - Telle qu'elle était en 1830, avant son déplacement, sans sa croix sommitale :

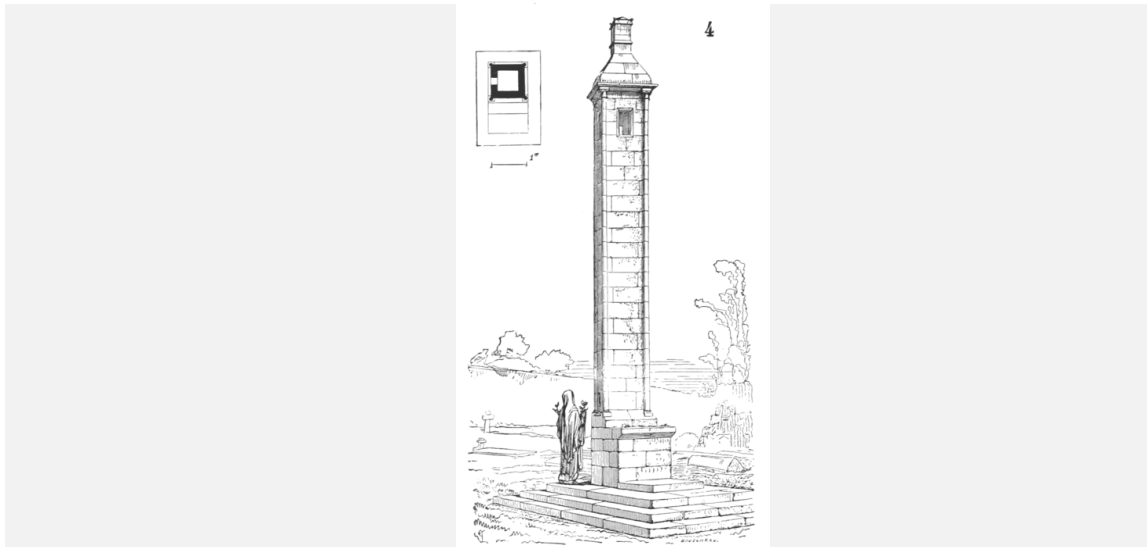


2 - Ci-dessous, autre vue dessinée vers 1843.



La lanterne au milieu de l'ancien cimetière d'Antigny (1843),
Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest,
par M. A. de Chasteigner, pl. VII, fig. 5, 1843.

3 - Autre vue dessinée vers 1843 :

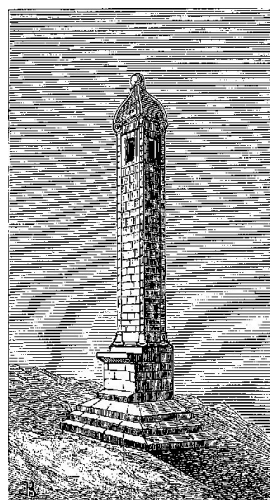


La lanterne vers 1867.

Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle, Paris, A. Morel, 1867-1868, in-8, 10 vol.

La figure suivante, également extraite du *Dictionnaire Raisonné de l'Architecture Française du XI^e au XVI^e siècle*, est assortie du commentaire suivant :

... elle présente une vue perspective... de la lanterne des morts d'Antigny (Vienne), qui date du milieu du XIII^e siècle. Le monument, suivant l'usage, repose sur une plate-forme de trois marches; il est sur plan carré, possède son petit autel avec une marche, une porte latérale pour l'introduction de la lampe et quatre ouvertures au sommet pour laisser passer la lumière. L'amortissement supérieur était probablement terminé par une croix, comme les deux exemples précédents.



Lanterne d'Antigny dessinée vers 1879.

Dictionnaire Raisonné de l'Architecture Française du XI^e au XVI^e siècle, Paris, E. Bosc, Tome III p. 59-60, 1867-1868.

... Edicule religieux servant de fanal dans les cimetières, cette lanterne a été démontée en 1880, numérotée pièce par pièce puis replacée à l'endroit où elle se trouve actuellement. A l'origine, elle se trouvait à l'angle gauche de la place près de la route de Lussac, au centre du cimetière mérovingien. Cimetière si étendu qu'il occupait l'espace actuel des maisons du bourg. Elle est donc le dernier témoin de ce cimetière. D'une hauteur de 7 mètres environ avec un fût creux carré et des ouvertures orientées aux quatre points cardinaux.

En regardant à l'intérieur, nous pouvons y voir des trous creusés dans la pierre servant d'appui pour les pieds de la personne grim pant dans la colonne creuse afin d'allumer la lampe, placée dans la partie haute: on pensait ainsi, entre autres choses, *que la lumière protectrice dégagée durant la nuit pouvait retenir la mort et l'empêcher de faire de nouvelles victimes*. La table d'autel est orientée vers l'est et servait au prêtre qui y célébrait les messes pour les jours de fêtes religieuses.

Les travaux en cours devaient mettre à jour de nouveaux sarcophages, mais cette fois-ci la lanterne des morts, en mauvais état, sans sa croix du sommet, était trop proche des travaux et pourrait être détruite. La Société des Antiquaires de l'Ouest, alertée, s'en est émue et tenta de sauver le *lampadaire d'Antigny*.

On trouve par ailleurs dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest de 1877, p. 78, le compte-rendu suivant :

... M. Lecointre-Dupont lit une lettre par laquelle *notre confrère, M. de Lalande signale, comme menacé de destruction prochaine, le lampadaire d'Antigny-sur-Gartempe, et demande que la Société veuille bien voter des fonds pour sa restauration*. Finalement la lanterne sera démontée en 1880, numérotée pièce par pièce, puis replacée à l'endroit où elle se trouve actuellement.

*C'est également M. Ducoudray, qui a dirigé la restauration récente de la lanterne des morts d'Antigny ; démolie et numérotée pièce à pièce, elle a été réédifiée avec le plus grand soin et la plus scrupuleuse exactitude ; sa conservation est aujourd'hui assurée... La lanterne d'Antigny s'élève, comme on sait, au milieu d'un ancien cimetière devenu place publique et le sol est littéralement pavé de cercueils en pierre.*² (Voir en appendice d'autres clichés de cette lanterne.)

... Lors de ces travaux, de nombreuses tombes mérovingiennes en pierre ont été mises à jour, dont plusieurs avaient été dispersées, et souvent réutilisées. Lors de cet inventaire, on découvrit aussi, trois bornes milliaires gallo-romaines, une totalement martelée, une intacte au château de Boismorand et enfin une troisième évidée, qui servait d'auge chez M. Chatenet, maire d'Antigny. La borne fut fort utilement érigée en précieux édifice, à l'angle nord-ouest de la Place publique,

² D'après le Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest de 1881, p. 263-264.

endroit propice pour arrêt des visiteurs. C'est également M. Ducoudray, qui a dirigé la restauration récente de la lanterne des morts d'Antigny; démolie et numérotée pièce à pièce, elle a été réédifiée avec le plus grand soin et la plus scrupuleuse exactitude ; sa conservation est aujourd'hui assurée. Combien il est à regretter que l'on n'ait pas pris les mêmes mesures pour le monument analogue qui existait à Saint Léomer ! La lanterne d'Antigny s'élève, comme on sait, au milieu d'un ancien cimetière devenu place publique et le sol est littéralement pavé de cercueils en pierre...

... Or il est à remarquer que plusieurs (sarcophages) ont été creusés dans d'anciennes bornes milliaires. L'une de ces bornes, trouvée il y a quelques années et reproduite dans les Mémoires de la Société, est aujourd'hui au château de Boismorand. M. Richard vient d'en découvrir deux autres: l'une servait d'auge chez M. Châtenet, maire d'Antigny, qui a bien voulu en faire la gracieuse cession au musée de la Société ; la seconde transportée dans un champ, il y a un mois à peine, pour servir de couverture à un aqueduc, lui aurait été cédée de la même façon, si, malheureusement, il y a quinze jours, elle n'avait été aplanie à coups de marteau pour faciliter le passage des charrettes: les inscriptions ont disparu et elle ne présente plus aucun intérêt...

En 1877, l'ancien cimetière mérovingien risquait d'être encore bouleversé dans le projet de réaligement et élargissement du chemin de grande communication, n° 35, de Saint-Savin à Lussac-les-Châteaux. Voici, extrait des rapports et délibérations du Conseil Général de la Vienne datant d'août 1878 p. 82, ce que l'on peut lire :

J'ai l'honneur de mettre sous vos yeux, accompagné d'un rapport de M. l'agent voyer en chef et de toutes les pièces dont la production est prescrite par l'instruction ministérielle du 6 décembre 1870, le projet de règlement des alignements du chemin de grande communication n° 35, dans la traverse du bourg d'Antigny.

Ce projet ayant donné lieu de la part du commissaire enquêteur et de quelques propriétaires intéressés à des réclamations qui ont paru fondées, a été modifié, conformément à ces réclamations.

Je vous prie de vouloir bien statuer, en vertu des pouvoirs que vous confère l'article 44 de la loi du 10 août 1871, sur le projet des alignements indiqués en rouge sur le plan, avec les modifications...

La lanterne des morts d'Antigny, a été classée *Monument Historique* par la Commission Française pour la Protection du Patrimoine Historique et Rural (C.F.P.P.H.R.) le 3 mai 1885.

Lanternes des morts du Centre et de l'Ouest, par René Crozet.

La Grand'Goule, P. 39-42, décembre 1936.

On hésite à écrire, tant on a peine à juxtaposer certains mots, que des cimetières peuvent être charmants. Pas tous, bien entendu... Il en est d'atroces, ceux du front, devant lesquels on ferme les yeux. Peuplés de croix uniformes, ils devraient servir, si les hommes savaient se souvenir, à mesurer l'horreur et la stupidité de la guerre. Il en est de lugubres comme ceux que les villes refoulent vers de lointaines banlieues au long d'avenues banales, domaine des marbriers et des marchands de vin. On y vend, côte à côte, des regrets éternels et de l'oubli.

Mais il est, il faut le redire, des cimetières charmants, cimetières aux violettes, aux lézards courant dans les vieilles pierres que chantait Maurice Rollinat. Il n'en manque pas en Poitou. Peuplés de vieux ormes, de noirs cyprès et de buis aux fortes senteurs, ils se sont maintenus à la même place depuis des siècles. Ou y heurte du pied de vieux sarcophages à peine enfouis qui, çà et là, bossellent le sol. Parfois, comme à Civaux, ce sont des couvercles de tombes fichés en terre qui servent de clôture. Ailleurs, comme à Saint-Pierre-les-Eglises, le clapotis et les remous de la Vienne bercent le sommeil des morts. Les mots «repos éternel» gravés dans la pierre prennent ici tout leur sens.

Pour peu que le soleil s'en mêle, éclairant d'une lumière un peu plus crue que de coutume les cyprès, les clôtures de pierres sèches et les toits plats à tuiles creuses des maisons d'alentour on songerait à quelque vision d'Italie ou de Grèce. Le charme rustique de ces cimetières de campagne tournerait au pittoresque et ferait oublier l'angoisse de la mort. On se surprendrait à goûter un indéfinissable plaisir à errer parmi les tombes.

Il arrive aussi que, dominant les croix et les dalles, se dresse la fine silhouette d'une lanterne des morts. Ailleurs, le cimetière a été déplacé et le fanal mortuaire a survécu, seul, au milieu d'une place ombragée voisine de l'église. Ce sont de modestes édicules au sommet desquels on hissait, le soir, une lampe allumée quand il y avait un décès dans le village ou à l'occasion de certaines fêtes. Depuis la renaissance de l'archéologie, elles ont fait l'objet de bien des commentaires plus ou moins exacts. N'a-t-on pas été jusqu'à écrire que les lanternes des morts guidaient les voyageurs nocturnes ou bien, au contraire, leur signalaient les cimetières dont ils s'éloignaient par peur superstitieuse, ou bien encore, qu'elles dérivait des menhirs ? Rien de tout cela n'est sérieux.

Il ne faut voir, dans les lanternes des morts, que la survivance d'une pratique éternelle et quasi-universelle qui consiste à faire figurer dans les rites mortuaires une flamme qui veille sur les défunts. Dans certains cas, elle

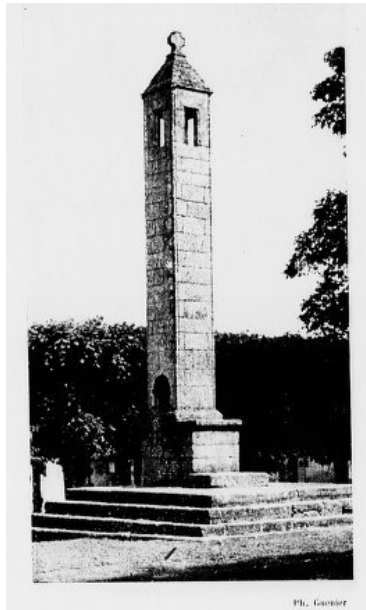
symbolise l'espoir en une résurrection future; dans d'autres, elle protège les morts contre les forces mauvaises. Le christianisme, dans cette circonstance comme dans bien d'autres, a démarqué une pratique païenne; la plupart des lanternes des morts étaient munies d'autels et ont servi à célébrer des messes mortuaires. Une énigme subsiste, cependant. On ne peut expliquer pourquoi leur vogue est apparue assez tard dans le XII^e siècle pour disparaître à la fin du Moyen âge. Elles n'ont pas résisté à l'évolution radicale des conceptions modernes de l'art funéraire. Simples (nous en verrons même de très frustes) elles étaient faites pour porter leur lumière vacillante au-dessus des tombes également simples et souvent anonymes des XI^e et XII^e siècles. Après la mode des figurations macabres du Moyen âge finissant, le renouveau de paganisme et d'individualisme qui s'est exprimé dans l'art de la Renaissance et des temps classiques nous vaudra les épitaphes prétentieuses et les tombes à statues orgueilleuses entraînées dans l'au-delà par de larmoyantes allégories. Quant à nos habitudes actuelles en matière d'art funéraire, il s'en faut de beaucoup qu'elles se manifestent avec la même discrétion que celle dont témoignent nos lanternes des morts. Qu'il nous suffise de mettre en parallèle les exemples que nous reproduisons et le prétentieux mobilier des nécropoles modernes. La «barbarie» du moyen âge serait-elle donc en mesure de donner, à l'occasion, des leçons de tact aux «civilisés» que nous sommes ?

On l'a si bien senti que, de nos jours, les lanternes des morts ont connu un regain de faveur. Des architectes ou des sculpteurs en ont reconstitué quelques exemples typiques à Poitiers même, dans le cimetière de la Pierre-Levée, à la Châtre en Berry, à Sion-Vaudémont en Lorraine et, tout récemment, à Angerville-la-Martel en Normandie. Ils ne pouvaient être mieux inspirés. Brûlant d'une lumière égale pour tous au milieu des tombes du cimetière commun, les lanternes des morts sont, peut-être, ce que l'homme a imaginé de plus discret dans le domaine de l'art funéraire, art délicat entre tous, dans lequel, les fausses notes sont particulièrement exaspérantes.

En voici tout un groupe, apparemment disparate. On en trouvera de poitevines et de berrichonnes au milieu de limousines et de saintongeaises ou d'aunisiennes. Il a fallu les classer par familles en tenant compte de leurs formes tout autant que de leur origine. Les données chronologiques faisant totalement défaut, un classement par époques eût été bien incertain en même temps qu'arbitraire. On verra, cependant, celles du Centre comme celles de l'Ouest évoluer vers des formes de plus en plus épurées et l'apparent désordre du classement adopté sera peut-être, de ce fait, excusé.

Classer et commenter ces images n'étaient qu'une partie de la tâche. Il fallait, au préalable, les exécuter. Pour y réussir, il ne suffisait pas de dépenser du temps, de l'argent et de la fatigue. Il fallait se donner à une entreprise dans laquelle

l'amour des belles choses prend la place de l'intérêt. Il fallait sentir la poésie et le charme de nos vieilles lanternes des morts. La qualité des photographies prises par M. Guenier est due, en grande partie, à l'intelligente et habile mise en œuvre de ce sentiment.



Antigny (Vienne). p. 42

Dans ce paisible village des rives de la Gartempe où l'on heurte du pied des sarcophages bosselant le sol, où l'église abrite une fresque retraçant le célèbre «dit des trois morts et des trois vifs», une lanterne des morts semble particulièrement bien à sa place. Elle se dresse au milieu d'un vaste carré d'herbe rase l'ancien cimetière en avant d'une double rangée de tilleuls soigneusement taillés, régulière et ombreuse comme une galerie de cloître.

Nous retrouvons ici le type carré déjà rencontré dans la Marche et le Limousin. Les colonnettes des arêtes partent de bases à griffes pour aboutir à des chapiteaux à crochets qui indiquent, les unes et les autres, le XIII^e siècle. Par la baie en plein cintre, ouverte au nord, par laquelle, seul, un petit enfant pouvait se glisser, on aperçoit les trous qui lui permettaient de se hisser jusqu'au lanternon percé de baies rectangulaires. L'autel est orienté; la croix est moderne. La paroisse d'Antigny relevait de l'abbaye voisine de Saint-Savin...

Les Lanternes des Morts.

Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois,
par le Commandant Roland Engerand, p. 10-29, juin 1939.

Parmi les trésors d'art des églises de France, il est une catégorie de leur mobilier qui est le luminaire. C'est dans cette catégorie, d'ordinaire bien peu

artistique, que l'on peut classer les lanternes des morts. Certes, en général tout au moins, elles se dressent hors des sanctuaires, mais tout de même toujours à leur porte, dans les domaines de l'église, dans son jardin qui est le champ des morts. Attachons donc aujourd'hui nos regards sur ces lueurs, jadis séculièrement entretenues auprès de ceux qui ne sont plus. Si les vivants consentaient à se souvenir un peu plus des morts, s'ils se préoccupaient davantage de recueillir les leçons de l'expérience de ceux qui les précédèrent, si ces vivants se souciaient un peu plus du passé pour préparer l'avenir, certes notre monde serait plus habitable et l'humanité économiserait ainsi bien des funestes et tragiques expériences. L'histoire des peuples ruisselle du sang que cette amnésie leur a coûté. L'expérience est un trésor. Mais c'est bien le seul trésor dont personne ne veut hériter.

Partout et toujours les morts ont été respectés et craints par les vivants. On oublie leurs leçons, mais on honore leur cendre. Les plus sauvages peuplades des îles de l'Océan professent pour les trépassés une souveraine déférence. Et peut-être même, après tout, les anthropophages ne dévorent-ils leurs visiteurs que pour leur mieux assurer une sûre sépulture. A toutes les époques et chez tous les peuples, le mystère de l'autre vie, de l'existence qui suit la mort, préoccupa vivement les esprits et se traduisit par de touchantes sollicitudes.

Or, quoi de mieux qu'une lueur, pour symboliser, tout en inspirant et réclamant aux fidèles de bienfaisantes oraisons, la flamme sacrée du souvenir d'où jaillit cette prière ! D'autre part, une lumière perpétuellement renouvelée n'est-elle pas aussi l'image de ces foyers de clarté, formés par les traditions et les croyances, que se transmettent d'âge en âge les générations successives, la réplique de l'antique flambeau passant de main en main et que le vent de la course attisait encore ? Tout le divin peut se réconcilier autour d'un feu sacré.

Voilà pourquoi, longtemps même avant que le christianisme ne couvrît notre sol de lanternes des morts, l'entretien de veilleuses sur les sépultures constituait un rite essentiel du culte des trépassés.

Les premiers chrétiens ne firent qu'imiter les païens, en plaçant des lampes dans les tombeaux et en allumant des cierges autour des morts. Le cierge, voilà bien la descendance chrétienne de ces torches dont on illuminait, dans la Rome des dieux, le corps du gisant durant les funérailles. Et le geste pieux de ces paysans de Haute-Saône qui, aujourd'hui encore, disposent au soir de la Toussaint une lumière devant chaque tombe de leur cimetière, rejoint, au plus lointain des âges, l'appel formulé sur une tombe païenne des premiers siècles de notre ère : «Qu'on veuille bien prendre soin d'entretenir, d'orner, de couronner, la statue du défunt et celle de son épouse, et qu'on y allume des cierges».

Mais bientôt l'Eglise s'avisa de prendre ombrage des origines peu orthodoxes de ce funèbre luminaire. Au concile d'Elvire, vers 325, elle interdit d'allumer des feux dans les cimetières, appuyant cette décision sur le caractère de

superstition dont s'enveloppait cette coutume. Cela ne dura pas longtemps. Les ténèbres momentanées se dissipèrent. Et la lumière revint vaciller sur les tombes. La flamme avait triomphé de l'éteignoir qui la voulait étouffer. Il est vrai que, pour être introduit dans la liturgie nouvelle, le cierge avait reçu, des pieuses mains de Pierre d'Esquilin et de saint Ambroise, le baptême symbolique.

Il était devenu l'image du Christ, en les trois parties qui le composent. Sa cire est la chair très chaste et pure du Sauveur, né d'une Vierge; sa mèche, scellée en cette cire, est l'âme très sainte de Jésus, cachée sous l'enveloppe de son corps; sa flamme est l'emblème de la déité de Notre-Seigneur. Auprès d'un défunt, la vacillante lumière des cires consumées rappelait désormais la radieuse foi dont avaient été irradiées ces chairs glacées, en même temps que les éblouissements éternels du paradis. Saint Jérôme prend soin de préciser ce lumineux présage de vie immortelle: «On allume des cierges, près du corps des défunts, pour signifier qu'ils sont morts illuminés des clartés de la foi, et qu'ils resplendissent maintenant dans la gloire de la céleste patrie». Ingénieuses beautés, troublante poésie de la Symbolique, dont s'enchantait Huysmans devant la Cathédrale !

Du cierge individuel à la lanterne collective, il n'y a qu'un pas. Il fut vite franchi. Pour attirer la protection divine sur les morts rassemblés dans les champs de repos et pour leur valoir des prières, l'on alluma très tôt des fanaux dans les cimetières. Il en existait un, notamment, au milieu des tombes entourant la basilique Saint-Hilaire de Poitiers, lors de la fameuse bataille livrée, non loin de là, par Clovis à Alaric dans les plaines de Vouillé. Premiers feux, si lointains, des lanternes des morts.

Puis le fanal se précise, s'orne et se développe. Tandis que se déroulent les rudes siècles du moyen âge, voici que des colonnes creuses, dont la silhouette s'affine et se décore progressivement, s'élèvent pour contenir le feu sacré. A côté du clocher de l'église des vivants, la lanterne des morts élève son clocheton. Tour à tour romane ou ogivale, de style renaissance ou classique, tantôt cylindrique, tantôt carrée, tantôt octogonale ou hexagonale, elle dresse, peu à peu, dans les cimetières de France son aiguille ajourée.

Reprenons ces mots. Tour à tour romane (comme celle de Culhat, en Puy-de-Dôme) ou ogivale (comme celle de Ciron, dans l'Indre), de style renaissance (comme celle du Falgoux, dans le Cantal) ou classique (comme celle des Moutiers-en-Retz, en Vendée), tantôt cylindrique (comme celle d'Atur, dans la Dordogne), tantôt carrée (comme celles d'Antigny, dans la Vienne, et de Pers, dans les Deux-Sèvres), tantôt octogonale (comme celle de Felletin, dans la Creuse), ou hexagonale (comme celle de La Souterraine, dans la Creuse), tantôt en calcaire tendre (comme celle de Pranzac, dans la Charente), tantôt en moellon schisteux (comme à Coussac-Bonneval, dans la Haute-Vienne, ou à Estivareilles, dans l'Allier), tantôt en granit (comme à Saint-Goussaud, dans la Creuse), elle dresse, dans les cimetières de France, son aiguille ajourée.

Hélas, c'est au passé qu'il faut mettre aujourd'hui ce présent. Car bien peu de ces charmants monuments ont survécu aux dévastations séculaires. Les fureurs absurdes des révolutions et des guerres, la dégradation des climats et, surtout, le déplacement des cimetières leur furent fatals.

Lorsqu'on s'avisa d'éloigner du cœur des villages, au nom de l'hygiène, les tombes jadis placées autour des églises, l'on négligea toujours et l'on abattit parfois le phare de l'ancien cimetière. Tant et si bien qu'aujourd'hui il n'en reste pas cinquante à travers tout notre territoire. Et, pour certaines d'entre ces belles attardées, l'on n'a pas tous les égards que l'on devrait avoir. Je songe, en ce moment, à cette lanterne des morts d'Oradour-sur-Glane, dans la Haute-Vienne, qu'il ne faut pas confondre avec celle d'Oradour-Saint-Genest dans le même département. Cette lanterne d'Oradour-sur-Glane, sur laquelle on a malencontreusement placé, comme on l'a fait trop souvent sur un certain nombre de nos beaux monuments, un potelet télégraphique ! Je songe à cette belle lanterne des morts de Saint-Agnant-de-Versillat dans la Creuse, qui est envahie par le lierre, ce qui lui constitue une parure très romantique, mais ce qui nuit aussi grandement à sa silhouette et à sa conservation. Je songe enfin à ce fanal funèbre de Rancon, dans la Vienne, qui est si fâcheusement entouré d'une palissade souverainement disgracieuse. Souhaitons que nos vieilles lanternes des morts soient bientôt toutes classées et, de ce fait, protégées dans leur beauté et dans leur vie.

En tout cas, il n'y a guère qu'en notre pays que l'on puisse rencontrer ces gardiennes de feu sacré. La France est donc leur indiscutable patrie. C'est sans contredit sur notre territoire que ces émouvants monuments naquirent et se développèrent. Mais comment se fait-il qu'on les rencontre seulement en certaines régions du Centre et de l'Ouest ? Sauf de très rares exceptions, elles sont toutes rassemblées, suivant un ordre concentrique, autour d'un foyer de rayonnement constitué par l'actuel département de la Haute-Vienne qui, à lui seul, en compte vingt. Autour de ce noyau central, elles s'échelonnent tout le long des départements limitrophes. Pourquoi sont-elles groupées ainsi ? Nul ne l'a dit. Et le mystère de cette répartition n'a jamais été dissipé. Viollet-le-Duc déclare bien que "ce sont les territoires où se trouvent les pierres levées qui nous présentent des exemples assez fréquents de lanternes des morts". Mais l'inexactitude de cette assertion saute aux yeux les moins avertis. Car, en Bretagne, où se dressent le plus grand nombre de pierres levées, il n'y a pas une seule lanterne des morts.

Alors, faut-il se résigner à ne jamais percer le voile de ces origines obscures ? Non pas. Si l'on regarde quelque peu une carte de la formation historique du territoire français, une curieuse remarque s'impose bientôt à l'esprit.

Tout ce rassemblement de monuments funèbres se trouve à peu près exactement contenu dans les limites de l'ancien duché d'Aquitaine, créé après le

démembrement féodal survenu à la fin du X^e siècle. Limoges, centre de ce duché, est, en même temps, le centre de rayonnement de ces lueurs mortuaires. Alors, n'est-il pas permis de croire que ces fanaux de pierre étaient une tradition, une coutume de ce duché ? Et, d'autre part, après avoir situé leur province natale, pourquoi ne pas voir en elles, et ceci non plus n'a jamais été remarqué, une conception de la race celtique qui peupla ces régions ? Le dieu des Celtes, CruthLod, n'habitait-il pas un palais dont le toit était parsemé de feux nocturnes ? Puis, ce culte des morts, cette tendre douceur envers les trépassés, cette poésie du souvenir et de la douleur, ce sont bien là des caractères essentiellement celtiques. Enfin, en dehors de France, ces lanternes semblent n'avoir existé qu'en Ecosse ou en Autriche. Or, ces territoires furent occupés longtemps par les Celtes³.

Faut-il ajouter que j'ai remarqué que, presque toujours, les lanternes des morts s'élèvent ou s'élevèrent là où se trouvait une abbaye bénédictine. Il y a là, à mon avis, plus qu'une coïncidence. D'autant que, tout justement, la commémoration des morts du 2 novembre est une pratique religieuse qui prit naissance à l'abbaye de Cluny, à l'instigation de saint Odilon, et n'exista longtemps que dans les couvents de l'ordre de Saint-Benoît. En attendant que cette filiation ou adoption bénédictine des lanternes des morts puisse être approfondie, l'on peut affirmer, il me semble, que, si les bénédictins ne furent pas les créateurs de ces fanaux de pierre, ils en furent, tout au moins, les pieux propagateurs⁴. Tout cela semble permettre de jeter sur ces lueurs funèbres quelques définitives clartés.

Mais le mystère dont elles s'enveloppent n'est pas encore pleinement dissipé. Ce fut un des charmes que je trouvai dans l'étude approfondie d'un sujet encore vierge, on peut le dire. Les meilleurs auteurs ne l'ont traité que superficiellement. Pour ne prendre qu'un exemple, dans le Manuel d'Archéologie justement réputé, d'Enlart, on lit qu'une lanterne des morts se trouve à Estivareilles, dans la Loire. Or, le village d'Estivareilles où se trouve une

³ Il existe en Autriche, en Tirol et en Bohême, des piliers creux où, près de la lueur funèbre, des cloches sont logées. Mais ces colonnes de bois ou de pierre ne sont que les filles des nôtres, puisqu'elles furent toutes bâties aux quinzième et seizième siècles, tandis que nos fanaux mortuaires datent presque tous du douzième et du treizième siècles. Quant aux vieilles tours isolées que possède l'Ecosse, et qui contiennent, en leur partie supérieure, quatre grandes ouvertures orientées chacune en un point cardinal, ne nous pressons tout de même pas trop de reconnaître en elles des lanternes des morts, tant est obscur le mystère qui enveloppe leur destination.

⁴ Un exemple parmi tant d'autres. Dans le Puy-de-Dôme sept lanternes des morts nous ont laissé leur trace. Six d'entre elles s'élevaient dans des villages où se trouvaient des prieurés bénédictins et la septième auprès d'une Commanderie de Templiers.

lanterne des morts est dans l'Allier. Il y a bien aussi un Estivareilles dans le département de la Loire, mais il n'a jamais contenu de lanternes des morts. Par ailleurs, on trouve dans ce manuel d'Enlart une lanterne des morts indiquée à Comelle (Oise). Celle-là est, en partie, responsable de ma calvitie, car je me suis arraché bien des cheveux pour la rechercher. J'ai d'abord pris, naturellement, un dictionnaire des communes et j'ai constaté qu'aucun village de l'Oise, ni d'aucun autre département d'ailleurs, ne répondait au nom de Comelle. Il n'y a qu'un La Comelle dans le Saône-et-Loire. J'ai écrit au curé de cette paroisse. Il m'a répondu à peu près ceci: «Nous n'avons jamais entendu parler dans le village d'un tel édicule; j'ai revu mon cimetière: il ne contient rien de semblable. Vous devez vous tromper de région.»

Sur ces entrefaites, une aimable personne de ce département m'indique un groupement qui pouvait, selon elle, me renseigner utilement. J'écrivis donc à cette adresse. Mon nouveau correspondant dut croire que je recherchais les vestiges d'un drame, la lanterne d'un mort assassiné, car je reçus cette réponse:

«Nous ne savons à quel crime vous faites allusion. Vous pourriez vous adresser aux pompes funèbres !»

Découragé, je me résignai à ne pas trouver ce monument introuvable. Et puis, un beau jour, après un article que j'avais consacré dans l'Illustration aux lanternes des morts - les articles de l'Illustration vous valent toujours un nombreux courrier - je reçus une lettre d'un Parisien qui me disait «Dimanche dernier, en me promenant en forêt de Chantilly, près d'Orry-la-Ville, dans l'arrondissement de Senlis, sur le territoire de la commune de Coye, près des étangs de Commelles, appelés aussi étangs de la Reine-Blanche, j'ai découvert, près des restes d'une abbaye bénédictine, devenue une maison forestière, un curieux monument, qualifié de vieille tuilerie par certains habitants, d'ancien four à chaux par certains autres. Ils ajoutent qu'on y allumait un feu chaque fois qu'un moine de l'abbaye mourait. C'est certainement une lanterne des morts avec ses quatre trous au sommet du cône qui la surmonte.»

Je poussai un rugissement de joie. J'avais retrouvé la lanterne dite de Comelle. J'irai un jour y brûler un cierge à saint Antoine de Padoue, chef du service céleste des objets perdus et retrouvés.

Mais après s'être penché sur leur berceau, il serait bon d'éclairer notre lanterne, si j'ose m'exprimer ainsi, en décrivant les lanternes des morts. Placés dans les cimetières, si l'on en rencontre quelques-uns hors des enclos funèbres, c'est que le lieu où ils se dressent - et devenu aujourd'hui promenade ou place publique - était autrefois un cimetière, placés donc originellement dans les cimetières, dressés sur une plate-forme plus ou moins élevée, ces phares des trépassés celui de Château-Larcher, dans la Vienne, par exemple, se composent d'un pilier creux placé sur un socle, surmonté d'un lanterneau ajouré, à toiture pyramidale ou conique, portant une croix en leur sommet. Si ces piliers sont

creux, à l'intérieur, c'est pour permettre l'élévation de la flamme, dont ils constituent le reposoir, et s'ils sont ajourés en leur partie supérieure, c'est afin de favoriser le rayonnement de la lueur qu'ils contiennent. Cette lueur était introduite soit, quand le diamètre de la lanterne était étroit, par une petite ouverture carrée, disposée, à cet effet, à la partie inférieure du pilier, d'où elle était hissée par une poulie jusqu'à son logement (et c'est le cas de la lanterne des morts de Cellefrouin, dans la Charente), soit (et c'est le cas de la lanterne des morts de Saint-Pierre d'Oléron, dans la Charente-Inférieure) lorsque le fanal funèbre était plus large par une porte placée à la base du monument d'où la lampe était montée par un homme, grâce à un escalier intérieur, ou grâce à des trous disposés en gradins le long de la colonne, comme à Estrées-Saint-Genou, dans l'Indre, afin que le grimpeur y pût placer les pieds. (Ce système est encore utilisé pour descendre dans les puits).

Une table d'autel accompagne d'ordinaire les lanternes des morts (par exemple celle de la lanterne des morts de Journet, dans la Vienne). Partout l'autel est orienté avec soin, selon les règles précises édictées par l'Eglise⁵.

Auprès de lui, se retrouvent parfois les vestiges d'une crédence de pierre où, pendant le service de la messe, les burettes étaient placées. A quoi pouvait servir cet autel ? Sans doute à des cérémonies mortuaires. Il ne faut pas oublier que, très souvent, le seigneur du lieu, en faisant don à un corps religieux d'une église paroissiale, apportait, à sa libéralité, cette restriction que le droit de sépulture n'était pas compris dans cette donation. Les morts du village n'étaient donc pas introduits dans l'église et la messe funèbre des humbles se déroulait dans le cimetière, autour du fanal sacré. Parmi les tombes antérieures, le gisant attendait l'absoute avant de s'enfoncer dans la terre des morts. Cependant que, là-haut, tremblotant au sommet du phare, la petite lueur affirmait l'espérance en la vie éternelle.

La colonne creuse ajourée en son sommet, et isolée dans un cimetière, c'est le type normal - intégral, pourrais-je dire - des lanternes des morts, celui qu'on retrouve dans nos départements du Centre de la France, qui furent le foyer de rayonnement des fanaux funèbres. Mais, au fur et à mesure que l'on s'éloigne de ce foyer, l'on rencontre - et cela je l'ai peu à peu découvert - des interprétations différentes, suivant les provinces, du type primitif. C'est ainsi que, dans la Guyenne et ses abords (et très spécialement dans les départements de la Corrèze et du Lot), la lanterne des morts consiste en un contrefort creux placé au chevet

⁵ L'on sait que la liturgie veut que le prêtre, étant à l'autel, ait le visage tourné vers le levant. Car, outre que la coutume de tous les peuples est de se tourner de ce côté pour prier, il y a ici une autre raison d'agir ainsi. Sur le calvaire, Jésus regardait l'Occident, ayant le dos tourné vers Jérusalem et l'Orient. Telle doit être, depuis lors, la position de la croix qui surmonte les autels sur lesquels se renouvelle le sacrifice du Golgotha.

du chœur. Les églises d'Ayen, dans la Corrèze, et de Meyraguet, dans le Lot⁶ possédaient des fanaux mortuaires de cet ordre dont la destination ne peut être mise en doute. (L'église d'Ayen, du XIV^e siècle, a été lamentablement détruite de nos jours, en 1894, par un désastreux arrêté municipal). Ailleurs et toujours dans le Midi, l'on trouve, comme à l'église des Baux, dans les Bouches-du-Rhône, la lanterne des morts simplement constituée par un clocheton ajouré, accolé à la partie supérieure de la nef, à hauteur du toit. Dans tous ces cas, le fanal mortuaire placé près des tombes, sans être au milieu d'elles, projetait, sur une partie du cimetière, ses pieuses clartés. Il faut ajouter que cette lanterne des morts des Baux était placée sur la chapelle seigneuriale des de Manville - et était par conséquent «une lanterne funèbre particulière» - pour reprendre les termes de la marquise de Manville, mère du prince de Bianchi- Médicis, membre de l'Institut, avec qui je me suis souvent entretenu des veilleuses funèbres.

Nous touchons là à une formule nouvelle de lanternes des morts : la lanterne des morts placée au sommet d'une chapelle funéraire seigneuriale. C'est de la dernière demeure du seigneur que provenait la lumière sacrée qui s'étendait sur les tombes de ses vassaux. A ce type appartenait, par exemple, la lanterne des morts de Saint-Jean d'Acre, dont il est parlé dans la chronique de Rains : *A dont moru Salhedin et fut enfouis en la cymitière Saint-Nicholaï d'Acre, de joust sa mère qui moult ricement y fut ensevelie et a sur eux une tournière (lanterne) bièle et grand, où il est nuit et jour une lampe pleine d'huile d'olive.*

De nos jours, dans le même ordre d'idées, un châtelain de Touraine, M. de Bouchekorn, a fait 2 novembre, le petit campo-santo du village.

Ou encore, c'est sur une chapelle sépulcrale impersonnelle, tenant lieu d'ossuaire, qu'était constituée la lanterne. C'est le cas de la tour des morts de Sarlat, en Dordogne, où des luthériens notamment furent ensevelis, et que surmontait un fanal.

Ailleurs, c'est sur une chapelle funéraire, placée au milieu du cimetière et consacrée à un des saints du paradis, que se trouvait la lanterne des morts. C'est le cas à Saumur (elle était située au milieu du cimetière Saint-Nicolas), et à Fontevault où la chapelle, consacrée à sainte Catherine, se compose d'un lanternon octogonal, percé de petites fenêtres tréflées, sommant la chapelle carrée qui, entre parenthèses, servit de mairie aux habitants de Fontevault après la Révolution, et de prison, dit-on, à l'une des filles de Louis XV, élevées, vous le savez, à Fontevault, dans une demeure voisine et dépendant de l'abbaye. D'après Mme Campan, lorsque Mme Victoire avait commis quelque sottise et cela lui arrivait souvent en raison de son détestable caractère, on l'enfermait dans

⁶ A Meyraguet, c'est tout simplement une cavité rectangulaire, ménagée dans un contrefort du chœur, où l'on plaçait le luminaire.

un caveau servant de sépulture (qui devait être vraisemblablement cette lanterne des morts. C'est de là que naquirent ces terreurs paniques dont la princesse fut victime toute sa vie. Cette lanterne remonte au début du XIII^e siècle. On y voit encore, à l'intérieur, des crampons de fer qui servaient à placer la lampe.

Parfois, au lieu d'être sur la chapelle funéraire, la lanterne des morts se dressait contre l'un de ses côtés. C'est le cas de celle de Parigné-l'Évêque, dans la Sarthe.

Il est encore d'autres formes de lanternes des morts. En certaines régions, c'est dans un clocheton spécial de la nef ou du chœur de l'église que se trouvait le fanal mortuaire. Cette disposition existait notamment dans les chapelles de Templiers. On en trouve de semblables à Crocq, puis à Saint-Frion, dans la Creuse, et, surtout, sur la belle église de Périers, dans la Manche, où un fin clocheton, accolant et dépassant hautement l'abside, contenait la lanterne éclairant le cimetière. Ce clocheton haut et étroit, n'ayant évidemment aucune utilité décorative - s'il n'était si charmant on pourrait même l'accuser de rompre la symétrie et de blesser la silhouette de l'édifice - avec ses quatre baies étroites orientées aux quatre points cardinaux, est sans contredit une charmante lanterne des morts.

Mais il ne faut pas voir, comme on l'a fait, des lanternes des morts dans nombre de tourelles d'églises, percées de baies en leur sommet, dans des clochers ajourés, ou encore en des lanternes décoratives, formant, par exemple, un couronnement d'escalier. C'est le cas de cette tour-lanterne de Rhodon, en Loir-et-Cher, citée par Enlart comme lanterne des morts et qui me semble être - après l'avoir visitée - une simple tourelle d'escalier, ou de celle de Bernières-sur-Mer, en Calvados. Celle-là, tout en étant un couronnement d'escalier, fut utilisée comme phare. Ces petites tours sont des lanternes des morts plus que douteuses, ainsi que celle de Kaysersberg, dans le Haut-Rhin, conservée dans un petit jardin qui a remplacé l'ancien cimetière. Celle-là me semble être une niche de pierre plutôt qu'une lanterne de pierre. Mais, après tout, rien ne prouve tout de même qu'elle n'ait pas éclairé des morts, dans son joli petit village d'Alsace, que l'on croirait dessiné par Hansi.

Ceci dit, il ne faut pas, encore une fois, multiplier à l'infini cette parenté funèbre. En 1930, à la suite de cet article dont j'ai parlé tout à l'heure, j'ai dû me débattre, pendant de longs mois, avec des correspondants qui voulaient voir des fanaux funèbres dans tous les édifices percés de quatre trous, et Dieu sait s'il en est. On me signalait triomphalement, comme lanternes des morts, des fontaines de marchés, de bonnes tours qui n'étaient que clochers, et même des postes-vigies de douanier, percés d'orifices d'aération, sur la côte bretonne. ou bien encore, je n'ose l'avouer, des water-closets primitifs. Rien de plus facile que de baptiser fanal funèbre toute colonne ou tuyau ajouré. Mais l'imagination est une chose et l'archéologie une autre chose.

Ceci dit, je veux tout de même baptiser *lanternes des morts* deux formes, à vrai dire controversées, de ces veilleuses mortuaires.

D'abord, en Lorraine, l'on trouve sur le mur du chœur, dans de nombreuses vieilles églises, un oculus grillagé (M. Philippe, l'archiviste départemental des Vosges, en a reconnu une cinquantaine rien que dans le département des Vosges). Cet oculus transmettait au dehors, c'est-à-dire au cimetière, la lueur de la veilleuse éclairant, dans l'armoire eucharistique, le Saint-Sacrement. Je crois fermement qu'il faut voir là une forme lorraine, fort pratique d'ailleurs, de lanterne des morts. La lueur, destinée à l'intérieur aux Saintes Espèces, était ainsi transmise aux tombes du cimetière qu'elle éclairait et veillait en même temps. C'était une façon économique de remplir deux fonctions avec le même objet. Signalons, dans cet ordre d'idées, l'oculus eucharistique de l'église vosgienne de Saint-Elophé: sa circonférence est garnie d'une série de lames de pierre en forme de prisme triangulaire, dont les sommets convergent vers le centre ; l'oculus eucharistique de Champ-le-Duc, dans les Vosges, qui est orné et défendu par une ferronnerie d'un dessin très délicat ; l'oculus eucharistique d'Adompt (Vosges), d'un dessin fort gracieux, que protègent six barreaux de fer se croisant à angle droit.

Enfin, en Normandie, notamment à Saint-Lô, dans la Manche, et à Bayeux, dans le Calvados, on voit de fort curieuses colonnes, sommant des bâtiments placés au bord d'un ancien cimetière. Les archéologues locaux, mes compatriotes, veulent que ce soient des cheminées. Moi je crois qu'on peut voir en elles d'anciennes lanternes des morts.

J'ai rompu des lances à ce sujet. notamment à propos de la pseudo-cheminée de Bayeux qui se dresse dans une vieille rue qui portait jadis le joli nom de «rue de la Porte-Arborée». Pour ne retenir qu'un argument, il est évident qu'elle est bien trop grande pour constituer la cheminée de la petite maison qu'elle surmonte. Cela saute aux yeux les moins avertis; elle est nettement disproportionnée en regard des humbles dimensions du logis qui encadre sa base. Qu'elle ait été utilisée comme cheminée, c'est vraisemblable. Mais qu'elle ait été créée pour être cheminée, cela est beaucoup moins vraisemblable. Et, d'ailleurs, je me souviens, à propos de cette demeure, qu'étant enfant, et étant élevé dans la région, l'on me disait que cette maison était, il n'y a pas encore très longtemps, celle du fossoyeur et que, lorsqu'il y avait un mort dans la paroisse, ce fossoyeur allumait une lampe dans le haut de la pseudo-cheminée. Enfin l'ancien propriétaire de la demeure où se dresse cette colonne creuse déclarait qu'à l'intérieur du cylindre de pierre se voyait encore, de son temps, le crochet où était accrochée la poulie qui servait à hisser la lanterne. Certes, je n'ignore pas l'existence, en France, de cheminées ornementées et ajourées en leur sommet. Mais, à Bayeux comme à Saint-Lô, il s'agit, j'en suis persuadé, d'une lanterne des morts sur un toit.

On le voit, les formes de fanaux funèbres sont variées.

Comment, avant de quitter ces édifiants monuments, ne pas citer encore cette originale lanterne des morts de Mauriac, dans le Cantal, qui s'élevait dans une dépression du mur du cimetière, près de la grille d'entrée⁷. Ou encore ces deux petites niches à lampes de Coulandon, dans l'Allier. Placées à l'entrée de l'église, donc devant le cimetière, elles pouvaient constituer la forme la plus simple de lanternes des morts. Ou encore cette coutume d'apporter et d'allumer, chaque 1^{er} novembre, des lampes sur les tombes, qui se pratiquait, il y a peu de temps encore, dans le cimetière d'Amiens, et qui se poursuit encore dans certains cimetières de Tunisie. D'autre part, ces jours-ci, un officier de l'armée des Etats-Unis qui a tenu garnison aux îles Philippines, le capitaine Harvey Smith, me disait que, dans ces îles, les cimetières sont illuminés le jour des morts. Les habitants vont passer la nuit précédente auprès des tombes de leurs parents, en emportant des bougies qu'ils disposent et font brûler autour de ces tombes. Quant aux familles riches, elles ont, dans leurs chapelles funéraires, des ampoules multicolores qui éclairent aussi, cette nuit-là, leurs tombeaux somptueux. Enfin la Flamme qui brille perpétuellement sur la tombe du Soldat Inconnu n'est-elle pas la plus récente, et non la moins émouvante, des formes de lanternes des morts.

Par ailleurs, le monument national élevé, il y a quelques années à Maurice Barrès, sur la Colline inspirée, entre Sion et Vaudémont est - grâce à l'heureuse inspiration du maréchal Lyautey, président du Comité qui prit l'initiative d'élever ce mémorial au grand Lorrain - l'exacte reproduction de la lanterne des morts de Fenieux, dans la Charente-Inférieure. Nul hommage ne pouvait être plus agréable à celui qui célébra si puissamment, dans sa vie et dans ses œuvres, le culte passionné des trépassés.

Ainsi, durant huit siècles, du X^e au XVII^e, les lanternes des morts ont entretenu le feu sacré dans nos cimetières. Ce fut bien là leur rôle. On a voulu voir en elles, à tort, des monuments druidiques, romains ou maures, des appareils de signalisation, des phares pour les voyageurs ou les marins. C'est faire fausse route. Si ces édicules religieux étaient placés le plus souvent bien en vue dans les champs de repos, de façon à être parfaitement aperçus des passants dans un rayon assez étendu, c'est que la lueur de la veilleuse funèbre avait pour but, selon les mots de saint Augustin, *d'admonester les vivants de prier pour les morts et d'attirer aux trépassés dont elle s'entourait le plus grand nombre possible de prières*.

⁷ Elle a été transportée, au début de notre siècle, auprès d'un des contreforts extérieurs de la basilique N.-D. des Miracles, à Mauriac.

Construites en des siècles de foi, les lanternes des morts sont des édifices de foi, élevées dans un dessein totalement religieux. Si l'on peut retrouver en elles de vagues et inconscientes survivances du culte du feu, ou même du culte phallique, si l'on peut admettre que nos aïeux leur attribuaient le pouvoir d'endormir leurs superstitieuses terreurs des revenants, c'est que, grâce à elles, ils croyaient apaiser l'âme irritée du trépassé. Ils savaient qu'il n'est point de meilleur moyen pour calmer les exhibitions posthumes, qu'un Pater ou qu'un Ave. De cette croyance, nous trouvons la preuve dans l'institution du clocheteur des trépassés, dont les promenades, aussi pieuses qu'incommodes, se perpétuèrent à travers Paris et dans le Laonnais jusqu'au XVIII^e siècle. C'était un veilleur de nuit qui parcourait, aux heures de sommeil, les rues désertes, en agitant lentement une sonnette et en criant par intervalles :

*Réveillez-vous, gens qui dormez,
Priez Dieu pour les trépassés.*

Voilà donc bien le véritable but de ces lanternes funéraires : honorer les morts et les rappeler aux prières des vivants. Cette édifiante destination des veilleuses funèbres, Pierre de Cluny, surnommé le Vénérable, nous la confirme dès la première moitié du XII^e siècle : *C'est, écrit-il, par respect pour les morts qui reposent dans le cimetière que cette lumière est entretenue.*

La question est donc entendue. Affirmation de l'immortalité de l'âme, hommage aux morts, rappel incessant des morts aux vivants, telle est la triple signification et la triple mission de ces émouvantes aiguilles de pierre appelées, suivant les provinces, fanal funéraire, tournière, lampier, lanterne des morts. Lanterne des morts, terme joliment imagé en lequel se trouve évoquée la belle destinée de ces phares dont se servent les trépassés pour nous rappeler leur souvenir, pour éclairer notre mémoire, pour nous signaler la présence des disparus, de même que le long des mêmes routes, d'autres lanternes signalent la présence des vivants.

Elles étaient allumées toutes les nuits et souvent nuit et jour. Chaque 2 novembre, tout le village se rassemblait autour d'elles pour entendre dévotement une messe funèbre. Et, dans la brume des matins de novembre, le prêtre offrait aux disparus le divin sacrifice.

*Autour du monument, noyés dans leur mystère,
les morts dormaient en paix, sous le sol étendus,
dans l'éternelle nuit à jamais confondus,
les morts toujours pleurés et les morts sans prières.
pour les uns les regrets et les fréquentes messes,
pour les autres l'oubli, le terreau lourd et froid,
pour les uns, les parents que la douleur oppresse,
pour les autres la nuit énorme et son effroi...
Mais quand le jour des Morts imprimait sa tristesse
aux cœurs emplis de foi, que, dans chaque maison,*

*vers les parents défunts montait une oraison,
la lanterne des morts allumait sa détresse.
Et devant le flambeau, tremblant au vent du nord,
illuminant la foule attentive et pleureuse,
le prêtre élargissait sa plainte douloureuse
en tirant du mystère et de l'oubli ces morts.*

Et maintenant les lanternes des morts sont mortes presque toutes. A peine en reste-t-il cinq dizaines en France. Le beau chapelet de pierre ! Et parmi ces dernières et belles attardées, bien peu ont conservé leur antique fonction. Elles ne sont plus, en général, que des colonnes désertées. Ces vierges sages ont perdu leur lampe. Il est bien rare d'en rencontrer une où la flamme sacrée brille encore. Ce précieux bonheur m'a été accordé un jour, au cours d'un voyage à travers la Vendée.

Ce fut aux Moutiers-en-Retz, sur les bords de l'Atlantique, par un jour sombre et gris où la tempête d'équinoxe faisait rage et martelait avec fureur, de ses vagues exaspérées, les côtes proches. Seule au milieu des rafales et des averses qui noyaient, sans arrêt, le paysage, une faible lueur brillait derrière les fenêtres de la lanterne des morts. Lueur consolante au milieu de l'ombre menaçante, spiritualité opposée aux éléments brutalement déchaînés, chaleureuse flamme sous un ciel hostile : *C'est, me dit un habitant, qu'il y a un mort dans le village. La coutume s'est toujours perpétuée d'allumer une lampe dans le fanal aussitôt qu'un décès se produit dans la commune, et d'entretenir la lumière, jour et nuit, jusqu'au moment où le cadavre repose en terre.*

Et, tout justement, l'enterrement apparaissait sur la place de l'église, précédé d'un vieux vendéen portant entre ses bras, comme un enfant très cher, un grand crucifix d'argent. Puis, suivi de toutes les coiffes du village, le cercueil était porté sur une carriole infiniment plus accordée au paysage que les détestables carrosseries de M. de Borniol.

Oui, maintenant, les lanternes des morts sont mortes presque toutes. Certaines d'entre elles, ayant perdu leur lanterne, sont devenues de simples croix de cimetière, comme celle de Saint-Victorien, dans la Haute-Vienne, ou des croix perdues dans les champs, comme celle de Moussac, dans la Vienne. La partie ajourée qui constitue la lanterne proprement dite, étant la plus fragile, s'est usée la première et s'est parfois écroulée. À partir du XVII^e siècle les fanaux funèbres étant délaissés, comme tout ce qui provenait du moyen âge, l'on dut se borner vraisemblablement à replacer, pour réparer du temps l'irréparable outrage, sur la colonne creuse, le faîtage conique surmonté de la croix. Et la lanterne des morts devenait ainsi une croix de cimetière ou de carrefour. Fort heureusement, certains esprits avisés ont rétabli, parfois, depuis lors, dans sa forme première, le monument défiguré. C'est ce qui fut fait à Vouillon, dans l'Indre, où l'architecte départemental actuel a reconstitué ainsi une lanterne des morts, qui avait perdu sa

lanterne, en rétablissant récemment l'étage intermédiaire. Qu'il en soit vivement remercié .

En effet, pourquoi laisser tomber en désuétude un si touchant usage ! Qui ranimera la flamme dans nos lanternes funéraires ? Depuis la dernière guerre, la belle idée qui préside à leur conception a été reprise par un certain nombre d'architectes pour des monuments élevés aux innombrables sacrifiés, par exemple à Auxerre, à La Châtre et à Remiremont, dans les Vosges. Sur les plus grands champs de bataille, des phares mortuaires, dressant leur silhouette neuve, veillent sur le repos des glorieux trépassés. Ce que l'on a fait pour nos morts au champ d'honneur, pourquoi ne pas le faire pour les autres morts ? En Italie, la coutume des veillées funèbres s'est maintenue. A Brescia, tous les soirs, l'on allume un phare, au milieu du campo-santo. Pourquoi, dans nos cimetières, ne pas rétablir les lanternes des morts ?

C'est par ce vœu que je finirai. Sur ma tombe future, j'aimerais que s'étendît la douce clarté d'une lanterne des morts, d'une de ces émouvantes veilleuses funèbres qui, pendant des siècles de foi, attestèrent, rappelèrent, pardessus les misères des chairs décomposées, la radieuse immortalité de l'Esprit.